

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Edité le : 13/10/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Rapport partiel

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT

65 PLACE PIERRE MENDES FRANCE
BP 15
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE23-169682	Analyse demandée par :	ARS DT DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2310-42156	N° Prélèvement :	00308664
N° Analyse :	00310420		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CENTRE SAINT ANDRE DE SANGONIS	Code PSV :	000001187
Localisation exacte :	HABITATION, 23 cours de la liberté (proximité rue des écoles)		
Dept et commune :	34 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6519023500	Y :	3,5040752600
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE BP 15 34150 GIGNAC		
Nom de l'installation :	CC. VH - SAINT ANDRE DE SANGONIS	Type :	UDI
Prélèvement :	Code : 001054 Prélevé le 12/10/2023 à 10h54 Réception au laboratoire le 12/10/2023 à 16h35 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/10/2023 à 16h50

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	11D1@	20.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
pH sur le terrain	11D1@	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.61	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.67	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05	
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05	
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
Analyses microbiologiques							
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	11D1@	1	-	Analyse qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	90	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur	11D1@	1	-	Qualitative			
Turbidité	11D1@	15	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 #
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	413	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #
Cations							
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
Métaux							

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)

11BSIR ANAEROBIES SULFITE-REDUCTEURS (ARS11-2020)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres.